

Collectif « Vivre à Lamorlaye »  
Email : [contact@vivrealamorlaye.fr](mailto:contact@vivrealamorlaye.fr)

C.U.M.A. du Pays Sud Oise  
À l'attention de Monsieur le Président  
18 bis avenue du Général Leclerc  
60500 Chantilly

Lamorlaye, le 11 juin 2009

Objet : Usine de méthanisation

Monsieur le Président,

Depuis plus de deux ans, vous avez créé une CUMA dans le but unique de construire une usine de méthanisation de fumier de cheval dans l'aire cantilienne.

Nous constatons que vos communications à ce sujet sont partielles, orientées et sporadiques.

En 24 mois, vous envoyez seulement la 2<sup>ème</sup> lettre d'information de la CUMA à vos adhérents. Sur un feuillet vous simplifiez le lourd dossier de l'implantation d'une usine de méthanisation.

Permettez nous quelques remarques et questions :

#### **Démarches entreprises en 2007 et 2008**

- Il semble que vous ayez découvert **après 2 ans d'étude** et une validation par votre Assemblée Générale du 02/12/2008 que le site du Mont de Pô était partiellement pollué.
- Vous évoquez des subventions pour permettre au projet de voir le jour.
- Pouvez-vous faire preuve de transparence en précisant leurs montants et leurs origines ?
- Pourquoi avez-vous eu l'idée de lier cette implantation à l'air cantilienne ?

#### **Opérations 2009 à venir**

- Vous évoquez à nouveau le site du Mont de Pô alors que vous avez officiellement abandonné cette implantation selon vos propos rapportés dans Le Parisien du 31 mars 2009.
- Est-ce normal de faire preuve d'autant de légèreté sur un dossier aussi sérieux ?

#### **Un stage à double objectif : un diplôme et une aide pour la CUMA**

- Alors que le projet est ouvert depuis plus de 2 ans, la CUMA se préoccupe seulement aujourd'hui de faire un bilan logistique, coût de transport, tonnage/adhérent.
- Est-ce vraiment pertinent de faire ce bilan aussi tardivement ?

#### **Des pétitions contre le projet...**

- N'est-ce pas irrespectueux d'ignorer l'opinion publique et de sous-estimer les nuisances d'une telle usine ?

De plus vous vous cachez derrière le statut de droit privé de votre organisation alors que cette usine aura des conséquences sur l'environnement local et pour tous les habitants.

Habitant Coye la Forêt, conseiller municipal de Lamorlaye et Président de la CUMA, vous devez ouvrir les yeux et faire en sorte que ce projet soit localisé sur un site approprié, hors de Lamorlaye.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses, Monsieur le Président, et vous exprimons nos sincères salutations.

L'équipe de Vivre à Lamorlaye